

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## BLOC ENFARINÉ

La discussion de la loi sur les retraites ouvrières, due à l'initiative des républicains, nous fournit l'occasion de faire une fois de plus une constatation aussi curieuse qu'édifiante. C'est à qui, parmi les réactionnaires et les nationalistes, ce qui est identiquement la même chose, — renchérit sur les propositions faites pour se montrer l'ami des ouvriers. En un mot, tous leurs efforts tendent à conquérir une clientèle électorale qui, d'ailleurs, ne leur vient pas, en accusant la République de ne pas s'occuper de la solution des questions qui tiennent le plus à cœur aux populations ouvrières et agricoles.

S'il fallait une fois de plus réfuter ces odieuses inventions, ce ne serait pas difficile ; nous n'aurions qu'à rappeler encore tout ce qui a été fait depuis 1879, date véritable de l'arrivée aux affaires d'un gouvernement démocratique, en faveur des travailleurs de nos villes et de nos campagnes qui forment la partie la plus considérable de la nation. Nous indiquerions aussi l'influence ininterrompue et en quelque sorte permanente que l'existence même de la République exerce sur l'esprit du législateur qui, d'année en année, — on pourrait même dire de jour en jour, — se préoccupe davantage de l'amélioration du sort des ouvriers.

Parmi ceux-là même qui, sous un autre régime, feraient peut-être passer au second plan cette question, à tous les points de vue si importante, il n'en est pas un qui ne soit en quelque sorte entré dans le mouvement.

Il est vrai que demain, si la République était à terre, c'en serait fait de la « démocratie » et du « socialisme » de ces prétendus amis du peuple ; la République n'en a pas moins rendu aux ouvriers le service d'amener, sur tous les points du territoire, en leur faveur et à leur profit, une sorte d'entraînement et de bonne volonté unanime.

Ajouterons-nous que lorsqu'on prétend qu'elle n'a rien fait en faveur des travailleurs, on ne recule pas devant un abominable mensonge ?

Rien fait, le gouvernement qui a fait voter en faveur des ignorants et des déshérités, l'instruction obligatoire et gratuite !

Rien fait, le gouvernement qui a rendu égal pour tous le service militaire et qui tend sans cesse, à en réduire la durée !

Rien fait, le gouvernement auquel on doit les lois sur la protection des femmes et des enfants dans les manufactures ; qui a développé toutes les institutions de philanthropie et de mutualité, qui a créé dans les campagnes l'assistance publique, qui a reconnu aux ouvriers des droits dont ils n'avaient jamais joui et fait voter la loi sur les syndicats, cette chartre nouvelle du travail libre !

Rien fait enfin, le régime qui, avec l'assentiment de tous les républicains, s'efforce sans cesse de se rapprocher d'une plus équitable répartition des charges publiques, en déchargeant les contribuables les moins favorisés par la fortune !

Pas plus demain qu'hier, les ouvriers ne se laisseront prendre aux attaques dirigées

oo, pour mieux dire, soudoyées par la réaction.

Ils savent où est leur avenir, leur espoir, leur drapeau. Ce drapeau, c'est celui de la République.

La réaction aura donc beau faire. Les ouvriers, pas plus que les autres citoyens, ne se laisseront prendre à ces manœuvres. Ils savent de quoi il retourne, et jamais ce bloc enfariné ne leur dira rien qui vaille.

C. R.

## UN ÉCHEC NATIONALISTE

Au Conseil général de la Seine

Le Conseil général de la Seine a ouvert mercredi sa session ordinaire et a consacré sa première séance à l'élection de son bureau.

La journée n'a pas été brillante pour les nationalistes.

Le grand chef d'état-major de Déroulède l'incommensurable Galli, qui était candidat à la présidence, a été battu par le candidat des républicains, M. Veber, conseiller du quartier des Grandes-Carrières.

Les républicains ont également gagné un siège de vice-président, qui a été attribué à M. Barbier, conseiller général du canton de Boulogne ; enfin, M. Trézel, candidat républicain, a été élu secrétaire.

Il ne faut pas oublier que l'ancien bureau était entièrement nationaliste, et que tous ses membres avaient été nommés l'année dernière, par une soixantaine de suffrages, tandis que les républicains recueillaient à grand-peine de vingt à trente voix.

Le revirement qui s'est produit en l'espace de douze mois ne laisse pas d'être significatif. Il prouve que les nationalistes ont lassé les électeurs, et que les élus qui, il y a un an, croyaient recueillir honneur et profit en emboîtant le pas aux chefs du parti victorieux, jugent plus avantageux aujourd'hui de rentrer dans les rangs républicains.

Cette attitude n'est pas très héroïque, mais elle est très humaine.

Loin de conquérir du terrain, les nationalistes en ont donc perdu dans ce département de la Seine, dont ils prétendaient être à jamais les maîtres ?

C'est de bon augure pour les élections législatives du mois de mai prochain.

## EN CHINE

Chemins de fer et télégraphes

Un édit impérial ordonne au peuple de respecter le chemin de fer de Pékin à Han-Kéou et le télégraphe, comme s'ils étaient la propriété du gouvernement chinois. Le décret ordonne l'enrôlement d'une garde des chemins de fer.

Le directeur Cheng fait poser un câble télégraphique remontant le fleuve Hoang-Ho et aboutissant dans le voisinage de Singan-Fou. Ce câble est destiné à être employé alternativement avec la ligne terrestre.

Les troupes françaises

Le ministre de la marine a reçu du général Voyron la dépêche suivante, en date de Tien-Tsin, 12 juin, quatre heures trente-six du soir :

« Honalou a été évacué le 4 juin et Telsenting-Fou le 7 juin. Les honneurs ont été rendus au drapeau français en grande cérémonie, en présence de tous les mandarins

et des troupes régulières chinoises, qui ont ensuite fait escorte à nos troupes pendant six kilomètres. L'attitude des populations est excellente. Les autorités chinoises m'ont adressé des remerciements pour la façon dont nos troupes ont assuré l'ordre et la tranquillité dans le pays. »

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 juin 1901

La Chambre adopte sans débat un projet concernant l'organisation administrative de la marine.

Puis la discussion sur la caisse des retraites ouvrières est reprise.

M. Lerolle admet le principe de la loi et l'obligation de l'assurance, mais il a un système personnel qu'il développe.

M. Puech trouve que le projet de la commission est plein d'inconvénients : il voudrait que l'on fit mieux est plus pour les ouvriers.

M. Millerand monte à la tribune et défend le projet de la commission : il réfute les objections apportées contre le projet par divers orateurs, et conclut en demandant à la Chambre de faire tout son devoir en accordant aux ouvriers le nécessaire pour leurs vieux jours.

M. Ribot parle ensuite : il critique le projet du gouvernement, tout en reconnaissant que l'on doit faire quelque chose pour l'ouvrier.

La loi dit-il, a besoin d'être corrigée et amendée.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

La séance est levée.

Séance du 14 juin 1901

M. Delpech-Cantaloub questionne le ministre de l'agriculture au sujet des mesures à prendre contre l'épidémie de peste bovine qui sévit dans le Sud-Est.

Il demande si on a pris les mesures nécessaires pour arrêter l'épidémie.

M. Dupuy répond que toutes les mesures ont été prises.

La Chambre reprend la discussion des interpellations sur l'Algérie.

M. Etienne prend à son tour la défense des colonies algériennes dont il loue le dévouement et l'énergie.

Il rappelle les événements violents de Marguerite, qui dit-il, ne sont que le contre-coup des violences dont Alger est le théâtre.

M. Drumont monte à la tribune : le fougueux antisémite s'élève contre les juifs cause de tous les maux dont souffre l'Algérie ; et au sujet des violences qui se commettent à Alger, il soutient certes que ce n'est rien à côté des violences de Toulouse, Marseille et Paris.

M. Drumont parle des procureurs de la République d'Alger en des termes injurieux dont M. Lutaud, préfet d'Alger reçoit sa part : il est traité de misérable, d'assassin.

M. Drumont est rappelé à l'ordre et invité à retirer ses expressions.

Il refuse : le Président consulte la Chambre sur l'application de la censure qui en effet est prononcée.

M. Drumont refuse de quitter la salle des séances ; il est expulsé manu militari.

M. Waldeck-Rousseau répond ensuite aux divers orateurs.

Il prononce un magistral discours.

Plusieurs ordres du jour sont déposés ; mais le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour de confiance présenté par MM. Bienvenu, Martin, Etienne.

Cet ordre du jour est voté par 353 voix contre 82.

Et la séance est levée.

## Sénat

Séance du 13 juin 1901

Le Sénat continue la discussion générale du projet sur les associations.

M. Maxime Lecomte défend le projet qu'il représente comme un moyen de persécution et d'oppression.

M. Lecomte affirme le contraire, il en donne les raisons.

M. Vallée rapporteur du projet soutient qu'une loi est absolument nécessaire contre les

congrégations, que tous les gouvernements ont combattu.

M. Waldeck-Rousseau à son tour monte à la tribune et défend le projet de loi.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

La Séance est levée.

Séance du 14 juin 1901

M. Combes propose l'affichage du discours prononcé par M. Waldeck-Rousseau dans la séance de jeudi.

M. Béranger demande l'ajournement de cet affichage.

L'affichage est voté par 153 voix contre 80. Le Sénat reprend la suite de la discussion sur la loi des associations.

M. de Goulaine a la parole : il déclare que la loi est une loi d'exception.

M. de Gourju apporte à la tribune l'opinion des libéraux : il est contre la loi.

M. Milliard se dit partisan de la loi sur les associations mais il repousse tout ce qui a trait aux congrégations.

La discussion générale est close et le passage à la discussion des articles est voté par 237 voix contre 8.

La discussion est renvoyée au lendemain. Et la séance est levée.

## INFORMATIONS

Propagande interdite

Le ministre des finances vient d'adresser aux trésoriers-payeurs généraux une circulaire interdisant aux fonctionnaires auteurs de publications autorisées, de faire de la propagande auprès de leurs subordonnés ou collègues en vue de la vente de leurs ouvrages et de recevoir eux-mêmes des souscriptions.

— On assure qu'à la suite d'abus qui lui ont été signalés, le ministre de l'instruction publique va envoyer des instructions identiques à ses agents.

Une tentative de coup d'Etat

Au cours d'une conférence qu'il a faite mercredi, sous la présidence de M. Barrès, sur l'action française, à la salle des Agriculteurs de France, rue d'Athènes, M. Henri Vaugeois a été amené à raconter une anecdote, qui lui est personnelle, au sujet d'une tentative de coup d'Etat.

« Après le procès de Rennes, dit-il, nous avons songé à la violence. Le premier, pensions-nous, qui viendrait et mettrait la main sur l'Elysée nous rendrait un grand service. Nous avions un homme admirable qui nous était acquis, nous ne l'avons plus. C'était le colonel de Villebois-Mareuil. Lors de son départ, je l'accompagnais à la gare et je lui dis : « Quand vous reviendrez serez-vous l'homme dont nous avons besoin ? » « Ou » je ne reviendrai pas, me répondit-il, ou » certes je serai cet homme-là. « Par malheur, il ne revint pas. Nous cherchions un homme pour faire le coup, nous ne l'avons pas trouvé. »

Affaire Ernest Parfait

Le garçon boulanger Ernest Parfait, âgé de vingt ans, qui jeta une tomate sur M. Waldeck-Rousseau, a comparu jeudi devant le tribunal correctionnel du Havre, qui l'a condamné à deux mois d'emprisonnement pour avoir outragé, de son aveu même, par paroles et par gestes, le président du conseil, magistrat de l'ordre administratif, dans l'exercice de ses fonctions.

Un Général républicain.

Voici le texte de l'allocution prononcée à Gray par le général Dessirier, commandant le 7<sup>e</sup> corps d'armée, en présentant au ministre de la guerre les officiers de la gar-

nison. M le général Dessrier était général commandant la 33<sup>e</sup> division de Montauban, à laquelle appartient le 7<sup>e</sup> de ligne :

« Monsieur le Ministre, mon Général,

» Je ne veux pas laisser à d'autres l'honneur et le plaisir de vous présenter le corps des officiers de Gray, ainsi que leur chef dévoué et distingué. M. le général Valentin de La Tour. L'armée est fière d'être commandée par un ministre tel que vous, et je vous donne, au nom des officiers du 7<sup>e</sup> corps, l'assurance que nos officiers et nos soldats comprennent comme vous l'avez dit leur devoir envers la France et envers la République.

» Il serait criminel de vouloir séparer l'armée et la nation républicaine, car ce serait vouloir ruiner les qualités nécessaires à la défense nationale : la discipline et la confiance.

» Monsieur le Ministre, vous pouvez compter sur le 7<sup>e</sup> corps d'armée comme sur les autres pour la défense de la patrie et de la République. Pour nous, tous les citoyens sont des soldats, et tous les soldats sont des citoyens : nous n'avons jamais eu d'autre conception de l'armée. »

**Un timbre universel**

Les journaux annoncent que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande vient d'adresser une circulaire à toutes les administrations postales du monde, proposant l'établissement d'un timbre universel à 10 centimes. Plusieurs Etats ont envoyé déjà leur réponse. Mais la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie ont fait savoir que cette question ne saurait être mieux tranchée que par le congrès de l'Union postale universelle qui doit se tenir à Rome en 1902

**Duel Régis-Gérault-Richard**

Le duel de M. Max-Régis avec M. Gérault Richard a eu lieu jeudi après-midi, à trois heures, au vélodrome du Parc-des-Princes. A la deuxième reprise, M. Max-Régis a été atteint au bras droit d'une blessure pénétrante qui a mis fin au combat.

**Encore une séquestration**

Sur la plainte de quelques voisins, le commissaire du quartier Pierre-Seize, à Lyon, a fait arrêter les époux Monavon, cordonniers, qui, depuis cinq ans, tenaient séquestrée leur fille Louise, âgée de vingt ans. Le commissaire a trouvé cette dernière dans un réduit obscur, sans air. Elle était presque nue, les cheveux épars, les yeux hébétés. Elle se trouvait dans un état de faiblesse extrême, et pouvait à peine se tenir debout. Elle a été conduite à l'hôpital. Les parents disent que leur fille était idiote, et que c'est elle-même qui refusait de sortir. Ils avaient fini par ne plus s'en occuper, et la laissaient vivre comme elle voulait.

**Condamnation à Mort**

La cour d'assises d'Aix a condamné à la peine de mort le nommé Martin, âgé de 25 ans, qui, le 4 février dernier, tua d'un coup de revolver son père adoptif, juste au moment où il se préparait à partir pour la mairie, où il allait célébrer son deuxième mariage.

L'exécution aura lieu à Aix, avec la cérémonie ordonnée pour les parricides.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Soutiens de famille**

LISTE DES JEUNES CONSCRITS QUI ONT ÉTÉ ADMIS COMMÉ SOUTIENS DE FAMILLE POUR LA CLASSE 1900

- Blatty, de Puy-l'Évêque.
- Bécouroux, de Saint-Cernin.
- Bladinières, de Castelfranc.
- Albès, de Lamativie.
- Bergognoux, de Montfaucon.
- Bosc, du Bastit.
- Lacam, de Salviac.
- Doumerc, de Cremps.
- Aymard, de Cènevières.
- Fallières, de Dégagnac.
- Caussanel, de Lissac.
- Planavergne, de l'Hospitalet.
- Couture, d'Albas.
- Laporte, de Montcuq.
- Lacaze, d'Esclauzels.
- Alphonse, de Villesèque.
- Laguille, de Saint-Projet.
- Delrieu, d'Albas.

- Fourniols, de Castelnau-Montrattier.
- Ilbert Adrien, de Trespoux-Rassiels.
- Géjis, de Crayssac.
- Garrigues, de Saint-Cirq-Lapopie.
- Aussel, de Soucirac.
- Pégourié, de Saint-Jean-de-Laur.
- Belmont, de Cahors.
- Soulié, de Saint-Cirgues.
- Depech, de Fajolles.
- Cajarc, de Larroque-des-Arcs.
- Pouzergues, de Trespoux-Rassiels.
- Fraux, de Montredon.
- Soubiroux, de Dégagnac.
- Nozières, de Lacandourcet.
- Maniac, d'Aynac.
- Tournié, de Saint-Denis-Catus.
- Destruel, de Sainte-Colombe.
- Lapeyre, de Puy-l'Évêque.
- Bérines, de Montdoumerc.
- Carayrou, de Prendeygues.
- Malirat, d'Aujols.
- Astoul, de Cassagnes.
- Henras, de Carnac-Rouffiac.
- Bardet, de Saint-Cirgues.
- Bessières, de Duravel.
- Bousquet, de Salviac.

**Supplémentaires :**

- 1<sup>o</sup> Sournac, de Gagnac.
- 2<sup>o</sup> Lajannie, de Cahors.
- 3<sup>o</sup> Long, de Castelnaud.
- 4<sup>o</sup> Bourrières, de Labastide-Marnhac.
- 5<sup>o</sup> Vitrac, de Roc-Amadour.

**Ajournés de la classe 1899**

- 1<sup>o</sup> Laur, de Fons.
- 2<sup>o</sup> Pradelles, de Saint-Martin-de-Vers.
- 3<sup>o</sup> Maurand, de Cajarc.
- 4<sup>o</sup> Costes, de Lugagnac.

**Supplémentaires**

- 1<sup>o</sup> Labro, de Lherm.
- 2<sup>o</sup> Langlès, de Lauzès.

**CAHORS**

**A PROPOS DE LA RÉUNION DE GOURDON**

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 12 juin 1901

Mon cher Directeur,

Au télégramme que M. Malvy, conseiller général, m'a adressé à Paris le 2 juin courant, j'ai répondu : « Ne peux pas présider la réunion de Gourdon » au lieu de « je n'irai pas présider la réunion de Gourdon ». M. Malvy s'est donc trompé en me prêtant cette dernière réponse.

Je vous prie de vouloir bien insérer cette rectification dans votre plus prochain numéro.

Ci-inclus copie certifiée conforme du télégramme envoyé à M. Malvy le 2 juin.

Croyez à ma considération distinguée.

J.H. COSTES

**LA CANDIDATURE DE M. COMBARIEU DANS LE CANTON DE LUZÉCH**

Dans une lettre adressée à une personnalité politique du Lot, M. Combarieu affirme que la *Dépêche* et « un journal local » attaquent sa candidature pour l'amener à une polémique. Il déclare qu'il ne se prêterait pas à cette petite combinaison.

Nous prions M. Combarieu de croire que nous n'avons pas l'âme aussi noire qu'il le suppose.

Sa candidature ne nous gêne nullement et nous ne lui tendons aucun piège !

Le *Journal du Lot* n'ayant a priori aucune inimitié contre M. Combarieu, dont il a été le premier du reste à vanter les qualités privées, aurait été heureux de soutenir sa candidature au même titre que celle des autres candidats radicaux, s'il s'était prononcé pour la République des *Républicains*.

Il ne suffit plus, en effet, aujourd'hui, de se dire Républicain, car tout le monde l'est, même le pape, et... M. Magne !

Il faut dire comment on l'est, et c'est pour cela qu'il faut un programme.

Nous ne recherchons aucune polémique. Nous sommes en présence d'un candidat et nous avons le droit de lui demander quelles sont ses idées. Et ce candidat, serait-il le secrétaire de la Présidence de la République, ne peut pas se dérober à cette obligation.

Nous n'avons jamais mis en doute le républicanisme de M. Combarieu ; nous nous contentons de penser qu'il juge fort mal, de Paris, la situation politique du Lot

et qu'il croit, à tort peut-être, qu'il lui suffit de paraître pour être acclamé.

Nous avons dit et nous répétons que sa candidature comble de joie nos adversaires.

La preuve : Le retrait immédiat, aussitôt l'annonce de sa candidature, de celle qui pouvait grouper la presque unanimité des suffrages réactionnaires. La preuve encore : la joie que manifestent nos grands confrères parisiens nationalistes et réactionnaires, le *Gaulois*, l'*Echo de Paris*, etc., nos adversaires n'ayant plus de candidat, ne se gênent pas pour déclarer qu'ils voteront pour M. Combarieu.

Est-ce que ce dernier peut accepter sans protestation aucune l'appoint sérieux de la réaction ?

M. Combarieu doit à son passé de républicain de déjouer la manœuvre des adversaires de nos institutions en faisant connaître son programme.

Voilà ce que nous avons dit ; voilà ce que nous répétons avec tous les républicains du canton de Luzéch.

Dans sa lettre, M. Combarieu ajoute qu'il ne veut pas faire de politique, mais se consacrer exclusivement aux affaires cantonales ; parce que, dit-il, le mandat de conseiller général n'est pas un mandat politique.

Tout d'abord, cette affirmation est contestable, le conseiller général étant, n'en déplaise à M. Combarieu, un homme *politique*, autant qu'un homme d'affaires ; M. Combarieu qui a été préfet, ne peut pas l'ignorer.

Mais, l'honorable candidat nous permettra bien de supposer qu'il n'entend pas borner son ambition à un modeste siège de conseiller général.

Il a, évidemment, des visées plus hautes. Dès lors les électeurs ont bien le droit d'exiger quelques explications catégoriques.

Mais... M. Combarieu ne nous répondra pas ! « Il ne veut pas de polémique. » Soit.

Il préfère tabler sur l'équivoque et entrer dans la vie politique par la petite porte.

Puisse-t-il ne pas regretter d'avoir eu une foi aveugle en quelques amis, — les lumières du Boulevard ! — très dévoués, mais très maladroits, nous n'en voulons pour preuve que les vestes qu'ils collectionnent depuis quelques années avec une persévérance méritoire.

Prochainement nous nous permettrons d'adresser à M. Waldeck-Rousseau une lettre ouverte pour lui montrer les dangers d'une candidature ainsi présentée.

A. C.

**M. l'abbé Magne est déconcerté ! ! !**

Qui l'aurait cru ?... Comment, *éternel candidat*, à la formidable audace, pouvez-vous hésiter, renâcler et finalement vous évanouir, sous quelques piqures, légères encore ?... Si vous n'aviez pris le soin d'écrire, par deux fois, dans les courtes lignes que vous nous consacrez, que notre attitude envers vous est *déconcertante*, nous nous serions refusé à nous rendre à l'évidence, tant, pareil langage nous paraît étrange, venant de vous. Nous vous supposons moins de nerfs et plus de tempérament.

Et dire que cela ne fait peut-être que commencer !

Moustique est jeune encore, il fait ses premières armes sur votre épiderme par trop sensible, et déjà, ahuri, vous tournez vers les cieux, un regard désespéré, où se lit l'angoisse. Dans quelques jours, lorsque la saison aidant — (nous n'y sommes pas encore, d'après vous, *paraît-il*) — Moustique aura plus de force, lorsque son dard sera comme le journal *La Défense*, devenu terrible, pour ses adversaires, que sera-ce ? Quel triste spectacle nous offririez-vous, pareil au Lion de la fable, vous roulant, sous les piqures sans cesse renouvelées d'un moustique insaisissable ?

Insaisissable, oui, car il sait que s'il vous donnait l'occasion de le prendre, incontinent vous le tradiriez en correctionnelle, pour, au moyen de dommages intérêts, panser vos blessures. Quel baume, que l'argent !

Mais, Moustique sera prudent, il n'aime que la vérité, tranquillement il aiguë son dard, ses blessures ne seront jamais mortelles, il n'est pas vipère et il se contentera de vous faire tordre de rage et de douleur sous ses assauts répétés.

Moustique est tout simplement un électeur que nulle ambition ne tracasse. Il assiste,

imperturbable aux événements qui se succèdent et par moment, il éprouve le besoin d'aiguillonner un peu les candidats peu sérieux comme vous et de leur faire découvrir leurs folichonnes batteries.

Moustique n'est pas un pleurard, il est folichon — vous avez dû vous en apercevoir, puisque vous le dites, en lui empruntant une épithète qu'il vous décerne et qui attachée à votre personne, prend une autre allure que sur la sienne. —

Quant à être ridicule, il ne saurait l'être, il ridiculise ce qui est bien autre chose. C'est peut-être un travers chez lui, mais ne s'en plaignent vraiment que ceux, sur le nez desquels, il se pose un instant.

Moustique devait se faire connaître, autant que peut le faire un timide insecte. Êtes-vous content ?

Et maintenant, tâchons de savoir pourquoi vous êtes *déconcerté* ?

On ne vous prend pas *au sérieux*. Voilà votre cri ! voilà la cause de vos souffrances ! Vous sentez le terrain fuir sous vos pas, vous sentez que vous roulez sur une pente au fond de laquelle il n'y a que précipice et casse-cou et vous essayez de vous raccrocher aux branches éparées. Vous chantez vos victoires, alors qu'ailleurs on ne chante que vos défaites. Vous payez d'audace, en parlant de félicitations de vos amis, félicitations qui n'existent que dans votre imagination. Croyez-vous, s'il vous en restait encore, qu'ils ne sentiraient pas les crocs en jambe que vous leur prodiguez, pour diminuer leur courage et exalter le vôtre ?

Allons, M. l'abbé, videz votre sac, soyez franc *une bonne fois* ! Avouez que vous ne vous prenez pas *au sérieux*, vous-même, avouez que c'est en riant, comme une petite folle, que vous écrivez vos confessions politiques !

Mais non ce serait un moyen trop radical. Du radicalisme, il n'en faut pas, n'est-ce pas ?...

MOUSTIQUE.

M. Magne regrette que notre collaborateur ne se fasse pas connaître.

A quoi bon !

M. Magne déclarait naguère « qu'il avait des pantalons » — c'était là une fanfaronnade pour la galerie ! — car lorsque l'occasion serait bonne de montrer ces fameuses culottes, il se souvient très opportunément qu'elles sont à l'abri sous une soutane et c'est devant... le tribunal qu'il appelle ses adversaires.

C'est moins dangereux et plus... lucratif. Dès lors un seul nom lui suffit : celui du géant.

Il l'a.

Qu'il nous fiche donc la paix avec ses airs de pourfendeur et qu'il se contente d'empocher la bonne galette des feuilles qui, elles, hélas ! n'ont pas les tirages fantastiques que s'attribuent la *Défense* et la *Croix* ! ! !

SAINT-JUST.

P.-S. — Un mot d'explication pour ceux de nos lecteurs de l'extérieur qui seraient offusqués de voir un Saint (!) élire domicile au *Journal du Lot*.

Le très éminent et très peu rancunier avocat de l'abbé, M<sup>e</sup> Besse, — celui auquel le Président de la République ne résista point ! — nous a, entr'autres amabilités, fait présent de ce surnom ; nous le préférons certes, à celui, très connu, qui lui est octroyé par ses concitoyens.

A. C.

**Au 7<sup>e</sup> de ligne**

M. Grand d'Esnon, le nouveau colonel du 7<sup>e</sup> de ligne, prenant le commandement de son régiment aujourd'hui samedi, les troupes lui ont été présentées, en tenue de campagne, à huit heures et demie, sur la place Thiers.

**Orphéon de Cahors**

Dans sa séance du 10 Juin dernier, le Conseil d'administration de l'Orphéon de Cahors, après avoir approuvé les comptes présentés par le Trésorier pour la Fête des Fleurs et le Festival du 2 juin, a décidé :

1<sup>o</sup> D'allouer à l'Hospice de Cahors une somme de 130 fr., sur laquelle 100 fr. serviront à l'achat de couvertures, et 30 fr. à l'achat de jouets et gâteaux aux enfants hospitalisés.

2<sup>o</sup> De réserver une somme de 500 fr. spécialement destinée à une distribution de vêtements aux enfants pauvres de la ville ; cette distribution aura lieu au Théâtre, le 25

décembre, où sera organisée une fête enfantine, dite de l'Arbre de Noël.

Dans le cas où quelque obstacle viendrait s'opposer à l'organisation de cette fête, la somme de 500 fr. ainsi réservée sera versée dans la Caisse du Bureau de Bienfaisance.

3<sup>e</sup> D'affecter une somme de 40 fr. à des secours immédiats

Au nom de la Société, le Conseil d'administration est heureux de constater le bienveillant concours que lui a apporté spontanément la population tout entière pour la réussite de fêtes dont la splendeur a été si grande. Qu'il lui soit permis d'adresser ici publiquement à tous ceux qui ont répondu à son appel l'expression de sa profonde gratitude.

Le Président,  
D<sup>r</sup> AUSSET.

Concours musical

Le Comité d'organisation du Concours Musical, dans sa séance du 11 juin, après avoir approuvé les comptes du Trésorier, a décidé de répartir en parties égales l'excédent des recettes entre les deux Sociétés musicales l'Avenir Cadurcien et la Cigale Divonienne.

Le Comité adresse ses plus sincères remerciements à MM. les Négociants de Cahors qui, par leurs souscriptions, lui ont permis de subvenir aux frais du Concours; aux personnalités politiques, administratives ou artistiques qui ont bien daigné adresser des palmes ou des médailles à distribuer aux Sociétés musicales; à MM. les Membres du Jury, qui ont accepté une tâche difficile et délicate, qu'ils ont du reste remplie à l'entière satisfaction de tous.

Merci à la Presse locale et régionale qui a secondé si généreusement, sans distinction d'opinions les travaux du Comité.

Merci enfin à la Municipalité de Cahors et au Conseil municipal qui, en allouant la subvention demandée ont procuré les moyens de donner aux Fêtes du 2 juin la plus grande publicité, et d'attirer ainsi à Cahors d'innombrables visiteurs pour le plus grand profit du Commerce Cadurcien.

Nous ne saurions terminer sans adresser ici nos plus sincères félicitations à l'excellent artiste, M. Rougé, qui a si gracieusement offert sa collaboration au Comité et dont la belle affiche a été unanimement admirée.

Pour le Comité :

Le Président de l'Avenir, Le Président de l'Orphéon,  
DAYMARD D<sup>r</sup> AUSSET  
Le Président de la Cigale  
A. DISSÉS

PICKMAN A CAHORS

Nul étonnement que le public déserte le théâtre, qu'il accourt peu nombreux au spectacle des vaudevilles surannés, des comédies « rosses » parfois insanes dont les trop innombrables tournées nous ont lassés.

Notre époque est à l'étude, au savoir, à la science, et des initiateurs comme Jacques Inaudi, comme Donato, comme Pickman qui nous occupe dans l'espèce, l'ont avec bonheur adapté à la scène, mis la science récréative au théâtre.

Pickman, un des principaux vulgarisateurs de la science de l'hypnotisme, du magnétisme et de la suggestion expérimentale, innovateur des expériences désormais fameuses dites Télégraphie Humaine que vinrent confirmer naguère les essais de l'italien Marconi avec la télégraphie sans fil, Pickman passe à juste titre pour une notoriété de premier ordre et un sujet psychologique des plus troublants qu'on puisse voir.

Tant de titres à l'attention du public, un nom célèbre synonyme d'intérêt, de succès, ne paraissent devoir laisser aucun doute sur la réussite de la représentation que Pickman donnera demain dimanche 16 courant au théâtre de Cahors. Nous entendons dire par le mot « réussite » non seulement que la soirée du maître hypnotiseur sera tout à fait digne de sa haute réputation, mais encore que le public y concourra par le nombre qui dispense les applaudissements que méritent de tels producteurs.

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 13 et 16 JUIN 1901.

Allegro Militaire, Schröder.  
Le Voyage en Chine, (Ouverture) Bazin.  
Les Jolies Viennoises, (Valse) Ziehrer.  
Rip-Rip, (Fantaisie) Planquette.  
Les Sirènes, (Valse) Waldteuffel.  
Marche Russe, Ganne.

De 8 h. à 9 h. 1/4. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 15 juin 1901

Naissance

De Valon, Charles-Ernest-Guillaume, rue des Hortes.

Galou, Marguerite-Jeanne, rue Jean Vidal, 2.

Décès

Servan, Edouard, soldat au 7<sup>me</sup> de ligne 22 ans, célibataire, à l'hospice.

DERNIÈRE HEURE

On nous affirme que M. Combarieu est vivement sollicité, par ses amis du Trottoir littéraire, de poser sa candidature à l'Élection Sénatoriale du 7 juillet.

CÉDANT AUX INSTANCES discrètes des éminents Rédacteurs de l'« Alliance », de la « Petite Gironde », M. Combarieu serait, dit-on, très disposé à se laisser faire.

Mais pas plus pour cette élection que pour l'autre, M. Combarieu ne croit à la nécessité d'un programme.

Moi seul et c'est assez !...  
M. Combarieu apprendrait à ses dépens que ce n'est pas là l'avis des délégués !...

Arrondissement de Cahors

SABADEL. — Par décision du Sjuin courant, le Ministre de l'Intérieur et des Cultes a prononcé la dissolution du Conseil de fabrique de la commune de Sabadel (Lavzès).

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Le congrès a mis en déroute la réaction par l'organisation radicale qui eut lieu dimanche dernier à Gourdon.

La coterie opportuno-réactionnaire toujours à l'affût de nouvelles... combinaisons à complètement échoué. Les radicaux gourdonnais ont donné l'exemple d'une discipline admirable dont nous les félicitons bien vivement. L'élection du 7 juillet sera une victoire éclatante; quoi que fassent nos adversaires, les 400 voix radicales des dernières élections sénatoriales ne se mêleront jamais aux 200 réactionnaires.

La statistique ci-dessous déjà donnée du reste par le Journal du Lot va leur apprendre la vérité : D'ores et déjà, on peut affirmer que le citoyen Cocula, aura une grosse majorité dans l'arrondissement de Gourdon puisque 97 délégués sur 155 ont acclamé sa candidature :

Figeac n'a jamais manqué à sa tradition déjà ancienne, d'être l'avant-garde démocratique du département ! Sur environ, 200 délégués, nous pouvons affirmer que 160 au moins voteront pour M. Cocula, le seul radical sans compromissions.

L'arrondissement de Cahors donnera plus de 100 voix au candidat de défense républicaine, que nos adversaires veulent bien faire l'addition... et ils seront comme nous, convaincus du succès de Cocula au premier tour.

Si nous avions un bon conseil à donner à MM. Malvy et Linol, ce serait de se retirer purement et simplement de cette lutte qui ne peut que les disqualifier ! Espérons qu'ils sauront comprendre qu'ils jouent un rôle qui leur sied fort mal !

FIGEAC. — Accident. — Avant-hier jeudi, dans l'après-midi, le nommé Joseph Roussi, âgé de 48 ans, cultivateur à Lavayssière, banlieue de notre ville, a été victime d'un accident d'une certaine gravité. Il était monté sur un cerisier pour cueillir des cerises, quand une branche se rompit sous ses pieds. Ce malheureux est tombé sur le sol d'une hauteur de plus de six mètres. Relevé sans connaissance, il a été transporté à son domicile. Le docteur Pezet, appelé, a constaté des contusions sur diverses parties du corps et plusieurs côtes enfoncées. L'état du blessé est grave.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — La Dépêche établit que sur 155 délégués des communes de l'arrondissement, 97 délégués ont répondu à l'appel

que M. Vival a fait au cercle républicain. Pour mieux prouver leur identité et leur désir de soutenir une candidature nettement radicale, ces délégués se sont groupés autour de M. Vival et ont acclamé avec frénésie la candidature du citoyen Cocula.

Jusqu'ici, notre confrère est dans le vrai ; mais il fait une erreur de chiffre (1). Il donne à la réunion de la mairie 95 délégués ; or, 95 et 97 font un total de 192 délégués ; même en ajoutant aux délégués des communes les 18 délégués de droit de l'arrondissement de Gourdon, nous n'avons un total que de 173 électeurs sénatoriaux. Sur ces 173, il est prouvé que 97 ont répondu à l'appel de M. Vival, comme radical par conséquent, il n'en resterait plus que 76 dans la possibilité d'assister au congrès tenu à la mairie.

Mais ce nombre est encore trop élevé, puisque M. Lachize, électeur de droit, n'a assisté à aucune réunion ; il manquait en outre, le comte Murat, M. Calmon Robert, 3 délégués du canton de Martel, 2 du canton de Vayrac, plusieurs de Labastide, plusieurs de Gramat, etc. Les personnes présentes, ont compté exactement 45 délégués présents à la réunion de MM. Malvy, Linol, Claret et Rhodes. Voilà la vérité.

(1) Qui a été rectifiée depuis. N. D. L. R.

CONDAT. — Nous recevons de cette commune une correspondance relative aux élections sénatoriales.

Nous regrettons de ne pouvoir insérer, mais notre correspondant nous permettra de lui faire remarquer qu'il va peut-être un peu loin.

Au reste, comme nous, il désire le succès du républicain acclamé par le Congrès ; et pour l'instant des notes comme la sienne ne pourraient que nuire au résultat que nous désirons tous.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

BULLETIN FINANCIER

Les allures du marché sont plus satisfaisantes.

Nos rentes reprennent : le 3 0/0 à 101.17, le 3 1/2 à 101.47 et l'amortissable, 99.85.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme sans changement à 592.

Le Crédit Foncier se traite à 670.

La souscription au 59.000 actions nouvelles du Crédit foncier, réservée aux actionnaires actuels, dans les conditions que nous avons fait connaître en détail, sera close demain. Les renseignements reçus actuellement montrent que les actionnaires ont compris l'intérêt qu'ils recueilleront de l'augmentation du capital, à commencer par le bénéfice d'une prime importante puisque les actions anciennes se tiennent à 670 et qu'il y a toute raison de croire à une amélioration graduelle de ce cours.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.021 et la Société générale à 616.

Le Suez cote 3 751.

L'Extérieure à 72.10, l'Italien à 97 80, le Russe 4 0/0 consolidé à 99.75, le 3 0/0 1891 à 84 50, le Serbe 4 0/0 est demandé à 72.50, le Turc D vaut 25.02 et la Banque Ottomane à 551.

En Banque, les Pétroles Moesi-Hir se traitent activement à 254.

Les actions Pierre de Verre Garchey sont demandées à 116 et 118.

Les souscripteurs de 1 à 10 obligations des chemins de fer de Damas-Hamah sont servis intégralement. Au dessus de ce chiffre il est attribué 58 0/0 des demandes avec un minimum de 10 titres, toute fraction donnant droit à une obligation.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1710	1710	0.56 à 0.96
Vaches.	603	603	0.50 à 0.92
Taureaux.	241	241	0.48 à 0.78
Veaux.	1838	1743	0.84 à 1.32
Moutons.	10034	10934	0.68 à 1.10
Porcs.	4470	4470	0.80 à 0.96

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	144	128	65 à 82
Vaches.	46	37	45 à 67
Moutons.	715	450	75 à 90
Porcs.	829	795	48 à 53

LA PASSERELLE EST-ELLE SOLIDE ?

Un de mes amis du nom de Pottier habite la Bourgogne. A mi-chemin entre sa demeure et le village voisin un ruisseau court en serpentant à travers des vignes. A un certain point le petit cours d'eau est traversé par une planche d'environ trois mètres de long sur trente-six centimètres de large, et servant de passerelle pour les piétons qui prennent le chemin de traverse qui conduit de la route nationale au susdit village. Un soir de l'été dernier M. Pottier rentrait chez lui par ce même sentier : arrivé au ruisseau il s'avança résolument sur la passerelle comme il l'avait fait des milliers de fois auparavant. Hélas ! la planche céda au beau milieu, et mon ami en fut quitte pour une baignade forcée, car il n'y avait guère que cinquante centimètres d'eau au-dessous de la passerelle. Il n'eut qu'à escalader le talus et à rentrer chez lui pour changer de vêtements et de chaussures. Une personne malveillante, comme il s'en trouve tant, un peu partout, avait simplement scié la planche presque en deux par dessous.

Une de nos correspondantes nous dit dans une lettre : « Je tombais dans un état de santé des plus débilés. » Ah, vraiment ? Comment expliquer cette espèce de chute ? Dans le cas de cette dame nous pourrions dire : Qui donc a scié sa planche ?

« Je ne saurais assez vous exprimer ma reconnaissance, » nous dit Mme Fabre-Canaguier qui habite Montpellier. « Il y a six ans je tombais dans un état de santé des plus débilés ; je souffrais de névralgies terribles ; j'étais aussi fort constipée et je digérais très péniblement. A peine avais-je mangé la plus petite chose que je ressentais une pesanteur insupportable sur l'estomac. Souvent j'avais des étourdissements et des suffocations. Ayant essayé, mais sans aucun succès une foule de remèdes, j'ai eu le bonheur un jour d'entendre parler de la Tisane américaine des Shakers et des nombreuses guérisons qu'elle opérerait. Deux flacons de cet excellent remède m'ont complètement délivrée de tous mes maux. Je suis, à l'heure qu'il est, très bien portante. Madame Fabre-Canaguier, 3 rue Jeanne-d'Arc, Montpellier (Hérault). (La signature ci-dessus a dûment été légalisée par l'Adjoint, M. Mas). »

Le mal de notre correspondant provenait de l'estomac, c'est-à-dire qu'elle souffrait de la dyspepsie ou indigestion chronique. Voilà ce qui peut s'appeler un mal sournois et subtil. Aucun voleur de nuit n'a le pas plus léger et ne saurait mieux s'emparer de vous à l'improviste. C'est bien avant que vous ne commenciez à vous apercevoir de sa présence qu'il prend possession de votre être et ravage votre santé ainsi que le ferait une bande de malfaiteurs en pillant votre maison de la cave au grenier. Il vous fait imaginer que vous avez une douzaine de maladies au lieu d'une seulement et cette erreur vous conduit à suivre un mauvais traitement ; de là, retard préjudiciable et souffrances d'où la mort peut s'ensuivre. Il est regrettable qu'il y ait encore des personnes qui ne connaissent pas la Tisane américaine des Shakers, vendue par M. Oscar Fanyeau, pharmacien, à Lille (Nord), ou du moins si elles la connaissent ne pensent pas à en faire usage dès qu'elles ressentent les premiers indices du mal. Or, l'important est qu'elles connaissent tout d'abord ce remède : voilà pourquoi j'en parle continuellement d'un bout de l'année à l'autre. Notre correspondante fera désormais en sorte de ne plus souffrir de dyspepsie, car elle surveillera l'ennemi qui scie les planches.

INSTITUT des BÉGUES de TOULOUSE ouvre pour corriger le

**Bégalement**

ET TOUS LES AUTRES DÉFAUTS de PRONONCIATION

le 1<sup>er</sup> juillet

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel de l'Europe, Toulouse.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 16 juin 1901.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Camille Flammarion : Le mois scientifique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus : L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Prosbert : Le château de Reiland (suite). — M<sup>me</sup> Jean Pommerol : Une femme chez les Sahariennes (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jules Gros : L'homme fossile (suite). — Variétés.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Lagmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bermeil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chaqueulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIV

LA DAME AUX YEUX BLEUS

La conscience qu'il avait d'être en réalité le représentant de sa race, quoique la possibilité de le déclarer fût à jamais abandonnée, et perdue, lui avait donné ce jour-là, en présence de la princesse, une certaine mélancolie et une certaine dignité qui auraient prouvé à un observateur plus superficiel encore qu'elle ne l'était, qu'il sortait d'une grande famille et qu'il avait des souvenirs bien différents de la vie grossière et rude qu'il menait actuellement.

Elle avait beaucoup vu le monde et elle était naturellement beaucoup plus perspicace et d'un jugement plus correct que ne le sont la plupart des femmes.

Elle avait découvert le son de l'or pur dans ses paroles et la marque de la meilleure éducation dans ses actions.

Il l'avait intéressée... plus qu'elle ne l'aurait voulu.

Un homme si complètement au-dessous d'elle... évidemment amené au grade qu'il oc-

cupait, par toutes sortes d'erreurs, d'imprévoyances, d'extravagances, et même devait-elle s'arrêter à l'extravagance.

N'était-il pas vraiment absurde qu'elle, si difficile à intéresser, si inaccessible, si dédaigneuse, si blasée sur tout ce qui était brillant et célèbre dépensât sérieusement ses pensées, sa pitié et ses réflexions sur un aventurier de l'armée d'Afrique !

Elle en rit un peu en elle-même en étendant la main vers un nouveau volume de poésies qui lui étaient dédiées par leur auteur, un diplomate parisien.

— On pourrait se figurer que je sors d'un couvent et que je brode un roman merveilleux avec un mystère et un chagrin au fond, parce que le premier soldat que j'ai remarqué en Algérie à la main d'un galant homme et est maltraité par ses officiers ! — pensait-elle en souriant tandis qu'elle ouvrait le livre de poésies arrivé le jour même.

Ces vers étincelaient de toute la grâce sémillante de vers de société et d'harmonie élégante, mais ils ne réussirent pas à captiver son attention, car tandis qu'elle les lisait, ses yeux se reportaient de temps en temps sur les bataillons d'échecs.

— Un tel homme, être enterré ainsi dans cette armée de brutes ! — pensait-elle. — Quelle fatalité a donc pu l'y amener ? Le malheur, et non l'inconduite, bien certainement. Je me demande ce que Lyon pourrait faire, s'il en était instruit ?... Il essaiera, du moins.

— Votre chasseur a l'air d'un prince, ma

belle — dit une voix derrière elle.

— Voilà un compliment assez équivoque !.. Beaucoup meilleur air que la plupart des princes — dit la princesse Corona en levant les yeux avec un léger mouvement d'épaules vers sa compagne de voyage, la marquise de Renaudière, qui entra.

— En effet ! je l'ai aperçu au moment où il sortait, et il m'a saluée comme s'il eût été maréchal de France. Pourquoi est-il venu ?

Venetia Corona lui montra les pièces d'or et lui raconta l'histoire d'une façon assez brève et assez indifférente.

— Ah ! cet homme a dû être un homme distingué, j'en suis sûre. Il y en a tant qui viennent dans notre armée ! Je me souviens que le général Villefleur me disait... il a commandé ici pendant quelque temps... que les basillons des Zéphirs et des Zouaves étaient remplis d'hommes de bonne naissance, de vrais vauriens, les plus beaux scélérats possibles, ayant tous les dons et toutes les grâces du monde, et qui n'avaient pas de meilleure fin en perspective qu'un coup de pistolet dans un fossé ou le coup de sabre d'un Bédouin. Je croirais volontiers que votre brigadier est de ce nombre.

— Cela se pourrait.

— Mais vous avez l'air d'en douter, je crois ?

— Je ne suis pas sûre maintenant. Mais ce soldat ne ressemble certainement pas à un homme qui aurait compromis son honneur.

— Vous pensez donc que votre protégé est devenu ce qu'il est par suite de malheurs ?

C'est très intéressant !

— Je ne puis réellement rien vous dire de ses antécédents. D'après son talent de sculpteur et d'après ce que j'ai remarqué, il a dû être la victime de quelque grande catastrophe et un soldat peut avoir des sentiments, quelque absurde que cela puisse paraître ! Voilà tout l'intérêt que je prends à cette affaire, si ce n'est qu'il me reste à apprendre à son commandant à ne pas jouer avec mon nom dans la cour de la caserne !

Elle s'exprimait avec cette négligence qui paraissait toujours bien froide, quoique les mots fussent prononcés d'une voix douce.

Ses meilleures et ses plus intimes amies reconnaissaient toujours très bien, à cette politesse glaciale, quand elle leur assignait leur ligne de démarcation.

La marquise de Renaudière n'ajouta donc rien, et parla des poésies de l'ambassadeur.

XXV

UN BON DIABLE

Pendant ce temps, Cecil rejoignait ses camarades.

Il avait encouragé ses chasseurs à continuer leurs petits travaux qui, quoique le colonel les considérât comme contraires à la discipline, n'en constituaient pas moins, il le savait très bien, le meilleur préservatif contre l'insubordination.

(A suivre.)

COUPONS

des tissus imprimés des Vosges et d'Alsace, spécialement pour marchands forains. Wolfelsperger Epinal.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN.

CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur Agent général de la Compagnie.

LE VÉRITABLE  
EXTRAIT DE VIANDE  
**LIEBIG**  
est un  
PUR JUS de VIANDE de BŒUF  
TRÈS CONCENTRÉ  
dont l'Utilité dans la Cuisine  
journalière est incontestable.  
SE VEND CHEZ TOUTS LES ÉPICIERS ET  
MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 24 (15 juin 1901).

1° La Mission Hostains-d'Ollone, par le Capitaine d'Ollone (fin).

2° A travers le monde : Le canal des Pangalanes. — Les abris de Marins-Pêcheurs de la Côte bretonne.

3° Excursions : Les Voyageurs en Italie, par Gerspach (Suite).

4° Livres et Cartes.

5° Les Revues Étrangères : Pêcherie antarctiques (Petermanns Mitteilungen, Gotha). — Un voyage en Tunisie en 1826 (Revue Tunisienne, Tunisie).

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6<sup>e</sup>.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 148<sup>e</sup> livraison (15 juin 1901).

Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

— Les ponts transbordeurs, par Daniel Bellet. — Cœur brisé, par M<sup>me</sup> la C<sup>tesse</sup> de Houdetou. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6<sup>e</sup>.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.) 6<sup>e</sup>

Sommaire du n° 1464, du 15 juin 1901.

Les tramways électriques à contacts superficiels à Paris, par J. Laffargue. — Les lacs-réservoirs des Pyrénées, par Georges Caye. — Coefficient de vigueur, par H. de Parville. — Les voitures « Electria », par P. Ladurant. — Une lettre inédite de Vauban, par Albert de Rochas. — Destruction des fourmis, par le D<sup>r</sup> F. Malmejac. — Une mine de Lithine en France, par L. de Launay. — Piste vélocipédique aérienne, par D. Bellet. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 10 juin 1901, par Ch. de Villedeuil. — Un nouvel engin de sauvetage, par J. Paimparay.

Il contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1° Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay : première classe, 100 fr. — Deuxième classe, 75 fr.

2° Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres : première classe, de 0.1344. — Deuxième classe, de 0.09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2<sup>me</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3<sup>me</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié

d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR Inventeur breveté S. G. D. G. — Patented en France, Angleterre, Belgique CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 3 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées. Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénelon à Cahors (Lot)

10<sup>c</sup> En Vente partout 10<sup>c</sup>

La VRAIE MODE

Offre GRATUITEMENT dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un Patron découpé grandeur naturelle

ET UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6<sup>e</sup> année)